

---

## 18 – L'écriture sociologique

---

CYRIL LEMIEUX

Quoique l'écriture occupe une place décisive dans l'activité des sociologues, elle est un aspect qu'ils négligent ou minorent le plus souvent, lorsqu'ils entreprennent d'enseigner leur métier et de transmettre leurs savoir-faire. Ils insistent, à juste titre, sur la construction de l'objet, la méthodologie et le recueil des données mais n'évoquent guère, en général, les difficultés que pose à tout chercheur le fait de *devoir* écrire. On ne saurait oublier, pourtant, qu'un doctorant qui n'arrive pas à terminer la rédaction de sa thèse, n'obtiendra tout simplement jamais le titre de docteur, quelles que soient par ailleurs la pertinence de sa problématique, la rigueur dont il a fait preuve dans la mise en œuvre de méthodes et sa compétence à amasser un riche matériel d'enquête. Combien de travaux de recherche se sont-ils ainsi perdus dans les sables, du seul fait que leur auteur s'est trouvé définitivement arrêté par une incapacité à écrire ? Combien de chercheurs se morfondent et se mettent à douter de leurs compétences, à compter du moment où ils font l'expérience douloureuse de ne plus parvenir à rédiger des livres ou des articles « qui se tiennent » ?

Comme l'a montré Howard Becker – l'un des rares à avoir inscrit sur l'agenda de la sociologie les questions relatives à son écriture –, ces victimes de « l'angoisse de la page blanche » sont en général tétanisés par deux types de crampes mentales<sup>1</sup>. La

1. Howard S. Becker, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004 [1986].

premi re tient au fait qu'ils n'attribuent   l' criture qu'un r le subordonn  par rapport   la pens e. Ainsi, pour eux, y aurait-il d'un c t ,   l'int rieur des t tes, des raisonnements sociologiques achev s et   l'ext rieur, sur l' cran de l'ordinateur ou sous la plume d'un stylo, leur expression textuelle, simple transposition qui n'aurait pas, par elle-m me, le pouvoir d'affecter les raisonnements dont elle  mane et qu'on pourrait dire, par rapport   eux, plus ou moins fid le – telle une copie vis- -vis de son original. Les choses, nous le savons, sont loin de se passer de cette fa on ! Car le fait d' crire implique une modification en retour de nos pens es. Il les fait inmanquablement se transformer, du seul fait qu'il leur fournit des points d'appui externes (des mots align s sur une page ou un  cran) dont elles ne disposaient pas encore. C'est ainsi que l' criture conduit toujours, dans l'imm diatet  m me de l'action d' crire,   r organiser la pens e dont elle proc de ou, plus exactement,   produire une pens e qui, en tant que telle, c'est- -dire en tant que pens e ordonn e   la « raison graphique », ne pr existait pas<sup>1</sup>. Tant que ce r le actif de l'acte d' criture reste d ni , le sociologue peut facilement cultiver l'id al de parvenir   transposer tout de suite, du premier jet, et par des phrases parfaites, les raisonnements « profonds » que sa t te lui semble d j  contenir : ce qu'il  crit aura peu de chances, dans ce cas, de le satisfaire, lui faisant toujours l'impression de ne pas  tre   la hauteur des pens es qu'il lui faudrait r ussir   exprimer<sup>2</sup>.

1. Sur la fa on dont l' criture structure nos fa ons de penser, voir Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pens e sauvage*, Paris,  d. de Minuit, 1979.

2. Comme le sugg re Becker, plut t que de tirer de cette insatisfaction un motif pour s'arr ter d' crire (ou pour recommencer sempiternellement la premi re phrase d'un texte, toujours aussi peu satisfaisante), mieux vaudrait s' lancer plus loin dans l' criture, sans se soucier dans un premier temps de la qualit  de ce qui est  crit. C'est seulement par ce moyen qu'une dynamique peut s'enclencher qui permettra   des raisonnements, qui ne pr existaient pas comme tels, d' tre produits et en se d ployant dans la mat rialit  du texte, de susciter le mouvement de leur d passement.

### Écrire sous le regard des pairs

La seconde crampe mentale que débusque Becker est relative au fait que certains sociologues semblent ne vouloir envisager leurs propres difficultés d'écriture et celles de leurs confrères que comme l'indice de problèmes d'ordre psychologique. Une façon assez étonnante, pour ne pas dire fautive, d'interpréter la réalité chez des professionnels de la mise en perspective sociologique du monde social. Car, après tout, en vertu de quoi les questions d'écriture sociologique échapperaient-elles à l'empire de la sociologie ? Ne peut-on pas tenter, au contraire, de les appréhender comme des faits sociaux, c'est-à-dire du point de vue d'une sociologie des pratiques scientifiques et des coutumes universitaires ? C'est ce à quoi Becker s'est lui-même exercé. Son enquête rappelle deux faits d'importance : 1 / l'écriture, fût-elle une activité pratiquée dans la plus extrême solitude, est toujours un acte socialement orienté. C'est ainsi que les sociologues professionnels écrivent toujours *en vue d'un public*, c'est-à-dire en anticipant qu'ils courent, vis-à-vis de ce public, le risque d'être discrédités par ce qu'ils écrivent et par la façon dont ils l'écrivent ; 2 / selon le public en vue duquel ils écrivent, ils ne s'obligent pas aux mêmes censures, ni aux mêmes formalismes. Comprendre en sociologue les routines et les stratégies d'écriture d'un chercheur – mais aussi expliquer ses éventuelles facilités ou difficultés à écrire –, ce sera donc analyser les enjeux qu'il attache, selon sa formation et la position dont il jouit au sein du milieu scientifique, au fait d'être potentiellement sanctionné par un public déterminé. Cette perspective est une invitation à « dépsychologiser » l'acte d'écriture en considérant d'abord ce qui l'unit aux manières de juger propres à la communauté de réception visée par l'auteur. Quelles sont, dans cette communauté, les institutions (revues, colloques, séminaires...) où s'exerce la critique des textes ? Quelles y sont les modalités concrètes de la discussion, les procédures d'évaluation, les rituels de consécration ? C'est en fonction de ces dimensions sociales de leur activité que les sociologues apprennent à maî-

triser leurs faons trop « spontan es » d' crire et   produire certains des effets rh toriques et stylistiques attendus par leurs juges<sup>1</sup>.

Le jugement des pairs constitue ainsi l'horizon de toute  criture sociologique et, plus g n ralement, scientifique.  tre jug  par ses pairs repr sente non seulement ce   quoi tout sociologue *doit s'attendre* lorsqu'il publie un texte, mais encore ce qu'il *peut esp rer* de meilleur pour ce qu'il a  crit, si du moins, c'est bien dans une vis e scientifique qu'il l'a  crit<sup>2</sup>. C'est aussi pourquoi lorsque des journalistes jugent un texte sociologique trop abscons ou jargonneux, cette  valuation, dans la mesure o  elle repose sur des crit res  trangers au raisonnement sociologique consid r  pour lui-m me, ne peut gu re avoir de recevabilit  du point de vue propre   la communaut  des sociologues – quoiqu'il en ait une, tr s respectable, du point de vue de la communaut  journalistique.

#### ENCADR  1

##### *Une  criture fond e sur l'anticipation de la critique des pairs*

  partir d'une enqu te ethnographique dans un laboratoire am ricain de neuroendocrinologie, Bruno Latour et Steve Woolgar ont montr  que le travail des chercheurs qu'ils ont observ  consiste, pour l'essentiel, en un processus d' « inscription litt raire » (p. 35-45). Il s'agit,   partir d' v nements produits en laboratoire, de produire une tr s grande quantit  de traces  crites puis,   partir des documents qui consignent ces traces, d' laborer des  nonc s qui, une fois publi s dans des revues scientifiques, deviendront la cible de la critique sans concession d'autres chercheurs – chacun  tant int ress    d truire les  nonc s

1. Comme le montre encore Becker, c'est souvent parce qu'ils exag rent l'importance de certaines censures formelles et veulent se conformer   tout prix   certains tics de la rh torique acad mique que les d butants en sociologie peuvent en venir   jargonner inutilement et   rendre proprement illisible et inintelligible ce qu'ils veulent dire.

2. Les choses sont  videmment diff rentes si le texte a  t   crit d'abord dans la vis e de s duire le « grand public ». Il est clair que les deux objectifs – convaincre ses pairs ; plaire au grand public – ne sont pas n cessairement *entirement* contradictoires. N anmoins, ils le sont grandement en pratique : plus un ouvrage a  t   crit dans le but de plaire aux profanes, moins il y a de chances qu'il l'ait  t   galement en vue de satisfaire pleinement aux exigences d'un texte scientifique.

publi s par ses concurrents<sup>1</sup>. Certains de ces  nonc s ne r sisteront pas   l' preuve ; mais d'autres oui, quitte    tre un peu r am nag s. Ils permettront alors   leurs auteurs d' tre pleinement reconnus au sein de la communaut  scientifique et de s'y faire un nom. Toute l'activit  de recherche consiste par cons quent   anticiper d s le d part la critique dont peuvent  tre l'objet, de la part des pairs concurrents, les  nonc s que l'on produit. Concr tement, cela revient   critiquer soi-m me ses propres  nonc s avant de les publier, afin d'am liorer leur capacit  de r sistance   la critique. On voit ici de quelle mani re l' preuve du jugement des pairs p se contin ment sur les actes d' criture scientifique : elle est tout   la fois ce qui va sanctionner r trospectivement le travail une fois qu'il sera publi  et ce qui est simul  projectivement dans le processus m me de confection et d'am lioration des  nonc s.

1. Bruno Latour, Steve Woolgar, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, 1<sup>re</sup>  d., 1979, Paris, La D couverte, 1988.

### Les limites de la mod lisation

Il est remarquable que dans le cas de la sociologie, et plus g n ralement des sciences sociales, la critique qu'il y a lieu pour le chercheur d'anticiper lorsqu'il  crit, ne porte jamais *uniquement* sur les preuves qui  taient ses affirmations, et dont l'absence ou la faiblesse pourront lui  tre reproch es, ou sur la logique de sa d monstration, dont les vices et les erreurs de raisonnement pourront lui valoir des griefs : elle touche  galement   des aspects stylistiques et litt raires, comme la clart  de l' criture, le dynamisme de l'exposition et l' l gance de la construction d'ensemble. Cette sp cificit  renvoie au fait que les sciences sociales, pour des raisons qui tiennent   leur  pist mologie, ne peuvent cantonner leur  criture ni aux seules exigences de la mod lisation, ni   l'emploi d'un langage d'analyse non naturel<sup>1</sup>. Pour restituer par des textes ce que leurs objets ont de sp cifique, elles doivent n cessairement

1. Voir sur ce point, Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991 ; et, du m me auteur, « Logique formelle, sch matique et rh torique », in M. de Fornel, J.-C. Passeron (dir.), *L'argumentation. Preuve et persuasion*, « Enqu te »,  d. de l'EHESS, 2002, p. 149-181.

faire appel   des techniques de mise en r cit et en contexte. Cela est  vident pour l'histoire mais est tout aussi notable en anthropologie et en sociologie, et explique que cette derni re discipline, comme l'a bien montr  Wolf Lepenies, n'a pas puis  ses mod les d'écriture seulement dans les sciences physiques et naturelles mais, tout aussi bien, du c t  de la litt rature naturaliste<sup>1</sup>.

Ainsi, n'en d passe aux plus positivistes des sociologues, leur discipline se caract rise non seulement par un usage indispensable de la langue ordinaire mais encore par la n cessit  d'op rer un travail proprement litt raire   partir des mat riaux recueillis – travail propice   la multiplication des modalit s de description, des styles analytiques et des proc d s de narration. Pour beaucoup de chercheurs impressionn s par le mod le  pist mologique des sciences « dures », ces aspects litt raires, et l'impossibilit  d'un langage standard unifi  qu'ils entraînent, semblent marquer un d ficit de scientificit  de la sociologie et plus g n ralement des sciences sociales. Mais c'est qu'ils ne r alisent pas en quoi la scientificit  propre   ces sciences *exige* que leur  criture int gre la pr sentation de cas empiriques, en rendant compte de leur historicit  et de leur inscription dans un contexte d'action.   chaque fois que le sociologue s' loigne de cet objectif au profit d'une vis e *exclusive* de mod lisation ou de math matisation des donn es, loin de gagner en scientificit , son travail en perd.

Il ne s'agit donc pas de pr tendre que la sociologie, au pr texte qu'il lui faut imp rativement r ussir   restituer l'ancrage historique et contextuel des objets qu'elle analyse, serait assimilable   un genre litt raire, au m me titre, par exemple, que le roman ou la po sie<sup>2</sup>. L'écriture sociologique est guid e par le souci de r sister   la critique des autres sociologues : ce qui impose le respect de modalit s de preuve sp cifiques, avec lesquelles romanciers et po tes ne s'embarrassent pas. C'est pourquoi affirmer que

1. Wolf Lepenies, *Les trois cultures. Entre science et litt rature, l'av nement de la sociologie*, Paris,  d. de la MSH, 1997.

2. Concernant l'anthropologie, cette position assimilationniste a  t  d fendue notamment par James Clifford et George Marcus dans leur ouvrage *Writing Culture : The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press, 1986. Voir  galement Clifford Geertz, *Ici et L -bas. L'anthropologue comme auteur*, 1<sup>re</sup>  d., 1988, Paris, M tali , 1996.

tout propos sociologique ne peut pas ne pas comporter une dimension littéraire et que les sociologues doivent par conséquent apprendre à « bien écrire » ne signifie nullement qu'une telle dimension littéraire serait indépendante, ou même dissociable, des autres exigences du travail sociologique (comme, par exemple, l'administration de preuves), ni que ce « bien écrire » constituerait quelque chose d'autre, ou de plus, qu'un bien écrire *de la sociologie*. Ce sont précisément les ressorts de ce « bien écrire » sociologique que dans les lignes qui suivent, on se propose de dégager. Notre but sera, en d'autres termes, d'essayer de mettre à nu ce qui peut faire la *beauté littéraire* (osons le mot !) d'un texte sociologique du point de vue spécifique à la communauté des sociologues<sup>1</sup>. Nous partirons donc, par principe, d'une situation idéalisée : celle où le sociologue écrit *exclusivement* pour un public de pairs ; anticipe *parfaitement* leur critique, à tout point de vue ; et refuse de se soucier d'autre chose – notamment de convaincre un public de profanes.

### La mise en intrigue

Ni dissertation sur l'état du monde, ni synthèse de connaissances factuelles et théoriques, un texte sociologique se doit d'être avant tout l'exposition des différentes étapes d'une *enquête* dont l'objectif est de répondre à une *question*. Du moins est-ce ainsi qu'on est amené à concevoir le contrat d'écriture du sociologue, dès lors que l'on admet qu'il n'existe de démarche sociologique authentique que celle qui procède d'une mise en énigme de la réalité sociale – elle-même point de départ de la construction d'un objet sociologique et de la conduite d'une enquête empirique<sup>2</sup>. Bien entendu, il convient de voir dans cette façon de pré-

1. On ne saurait oublier que la « beauté » est un critère d'usage courant dans les sciences les plus « dures ». Chez les mathématiciens ou les logiciens, par exemple, ce critère renvoie à « l'élégance », « la simplicité » ou « la parcimonie » dont fait preuve une démonstration. Voir sur ce point, Claude Rosental, *La trame de l'évidence. Sociologie de la démonstration en logique*, Paris, PUF, 2003.

2. Voir *infra*, dans ce volume, notre chapitre intitulé « Problématiser ».

senter ce que *doit  tre* le processus de la recherche (mise en  nigme, puis construction de l'objet, puis enqu te empirique) l'effet d'un mode d'exposition propre   l' criture sociologique bien davantage que le reflet de l'encha nement r el de s quences op ratoires. Autant la lin arit  et la limpidit  caract risent la fa on dont un tel encha nement est *reconstruit*   l'int rieur du texte sociologique, autant ce sont la sinuosit  et l'aveuglement partiel qui ont pr sid    sa r alisation pratique. Tout texte sociologique s'apparente, sous ce rapport,   une rationalisation du processus de la recherche. Il en d termine *ex post* la question de d part, qui est rarement celle que le chercheur se posait effectivement au d but de sa recherche, et il fournit d'embl e   ses lecteurs les cl s n cessaires   une construction rigoureuse de l'objet sociologique qui *va  tre*  tudi , lors m me que ces  l ments  taient pour la plupart indisponibles   l'auteur lui-m me au moment o  il commen a son enqu te.

D'o  le paradoxe suivant : alors m me qu'un texte sociologique (sauf   n' tre que programmatique) ne peut jamais  tre  crit que du point de vue globalisant et inform  de la fin d'une enqu te, il se doit n anmoins d' tre domin , au plan rh torique, par le point de vue innocent du d but d'une enqu te. R dig  au moment o  la collecte des donn es a  t  effectu e et o  la r solution de l' nigme est d'ores et d j  entrevue par l'auteur, il fait pourtant *comme si* une  nigme restait   r soudre et une enqu te,   mener. Cet artifice de pr sentation n'est pas seulement un moyen astucieux pour inciter le lecteur, qu'on imagine ainsi mis en app tit,   poursuivre sa lecture jusqu'au bout. Il contribue  galement   la clarification du raisonnement et   la mise en ordre des preuves empiriques, lesquelles sont r am nag es le plus logiquement et le plus m thodiquement possible aux fins d' tre rendues intelligibles aux lecteurs et de les convaincre.

Il se pourrait donc que la premi re comp tence r dactionnelle requise d'un sociologue soit de l'ordre d'un « savoir-rendre-probl matique ». Entendons par l  une capacit    dramatiser, par des proc d s d' criture ad quats, une contradiction observ e dans l'objet  tudi <sup>1</sup>. Plus les p les de cette contradiction seront rigou-

1. *Ibid.*

reusement documentés et clairement mis en scène dès l'entame du texte, plus l'énigme para tra forte et profonde, et la nécessité d'enqu ter pour y r pondre, imp rieuse et entra nante<sup>1</sup>. Une forme de suspense aura  t  suscit e, comparable   bien des  gards   celle qui, dans certains romans policiers, font l'excitation des lecteurs et avivent leur int r t pour la suite de l'histoire. L'attrait principal d'un texte sociologique tiendrait ainsi   la fa on dont son auteur a  t  capable d'y poser un probl me ? On peut dire en tout cas que les textes sociologiques les plus r barbatifs – ceux qui « tombent des mains » – sont g n ralement ceux qui n'ont pas de r elle  nigme   fournir   leurs lecteurs et leur promettent seulement des d veloppements « utiles » ou « exhaustifs » sur un sujet qu'ils pr sentent comme « important » – sans que l'on ne sache jamais au juste   quoi tiennent cette utilit  et cette importance, et pourquoi il est   ce point n cessaire d' tre exhaustif.

La formulation d'un authentique probl me sociologique est une op ration d'autant plus cruciale que c'est tout l' difice du texte sociologique qui repose sur elle. D s lors, en effet, que l'enqu te n'est pas con ue comme une fin en soi, mais comme le seul moyen de r soudre une  nigme, il doit aller de soi que le plan g n ral du texte devra prendre la forme d'une *r ponse* d taill e et argument e   une question. Chaque section d'un article, comme chaque chapitre d'un livre, d'une th se ou d'un m moire, devra avoir pour justification d'apporter une contribution suppl mentaire, articul e aux pr c dentes,   la fourniture d'une solution d'ensemble   l' nigme qui a  t  pos e. Loin de se succ der comme des entit s juxtapos es, ces sections ou ces chapitres devront donc *s'impliquer* au sein d'une sorte de d monstration. Le lien qui les unit ne saurait  tre : « Il y a X ; et puis, il y a 28 ; et puis, il y a  galement @. » Mais plut t : « Il y a X ; donc il y

1. Bien souvent, tr s rapidement apr s avoir pr sent  l' nigme qui sera au c ur de son travail, le sociologue annonce la r ponse qu'il va lui donner ou encore, il l'esquisse sous la forme d'hypoth ses de travail. Ce proc d , contrairement aux apparences, pr serve le « puzzle », car il rend l'enqu te toujours aussi n cessaire : non plus certes pour formuler une r ponse finale   la question de d part mais pour v rifier si la r ponse finale qu'on a annonc e (soit : la th se que l'on va d fendre), ou celle que l'on suppose par hypoth se  tre la bonne, est effectivement correcte et dans quelle mesure elle l'est.

a Y ; donc il y a Z » ou encore, « il y a X ; pourtant, il y a aussi Y ; c'est pourquoi finalement il se produit Z. » Dans ce cas, un simple regard au plan de l'ouvrage ou de l'article permettra, si les titres des chapitres et des sections expriment avec suffisamment de clart  leur accrochage successif, de comprendre la d monstration g n rale ou du moins d'en saisir la dynamique. Le titre m me de l'ouvrage ou de l'article ne pourra plus se permettre d' tre la simple mention d'un th me de recherche : il lui faudra  voquer, par une formulation attractive,  ventuellement intrigante ou paradoxale, ce qu'est la *probl matique* au fondement du texte.

### **Le recours   un langage non naturel**

Deuxi me propri t  notable de l'écriture sociologique : elle mobilise un langage non naturel, c'est- -dire des *concepts* sociologiques. Ceux-ci ne peuvent certes pas occuper l'int gralit  de l'espace textuel puisqu'ils doivent  tre combin s   des  nonc s ou   des portions d' nonc s recourant au langage naturel – cela, dans la mesure o , comme on l'a dit, la contextualisation des donn es empiriques est une exigence au moins aussi forte, en sciences sociales, que leur mod lisation. C'est ainsi qu'un texte qui serait enti rement tiss  de concepts sociologiques mais vide de toute donn e empirique d ment contextualis e constituerait moins,   proprement parler, un texte sociologique qu'une contribution   la th orie sociale,   l' pist mologie ou   la philosophie. De m me qu'un texte pr sentant quantit  de donn es empiriques finement contextualis es mais sans jamais faire appel, pour les analyser, au moindre concept sociologique ne pourra pas davantage pr tendre au statut de texte sociologique. Il fera plut t figure de document de travail – synth se documentaire, recueil de donn es statistiques, compilation de r cits ou de t moignages, attendant encore de recevoir un traitement par le sociologue. Voil  qui nous rappelle que la sociologie n'est ni une science sp culative ou « purement » abstraite, ni une simple description de donn es brutes. Sa vocation est d'ordre empirico-conceptuel.

Quels concepts utiliser ? Il convient en premier lieu de mesurer qu'ils forment généralement un réseau au sein d'une théorie ou d'une approche. Ainsi, par exemple, dans les travaux de Norbert Elias, la notion de « configuration » va de pair avec celle de « balance des pouvoirs » qui s'articule elle-même à celle d'« auto-contrainte », qui renvoie à celle de « procès de civilisation ». De même que chez Goffman, le concept de « rupture de représentation » est couplé à celui de « présentation de soi » qui renvoie à celui de « travail de la face » (*facework*) qui va avec celui de « réparation », et ainsi de suite. Aussi bien, dès qu'un sociologue recourt à un concept, c'est en réalité toute une pelote conceptuelle qu'il dévide. Or, le fil qui relie entre eux ces concepts a une certaine nécessité : il ne peut être coupé sans amoindrir ou dénaturer la signification de chacun d'entre eux. C'est pourquoi, quoique l'idée de « bricolage » notionnel connaisse un vif succès en sciences sociales, elle n'empêche pas ce fait têtù : utiliser des concepts issus d'un trop grand nombre de cadres théoriques différents fait rapidement courir le risque de l'incohérence. Qui prétendrait, par exemple, vouloir analyser un objet en termes éliaso-goffmano-crozériobourdieusio-latouriens trahirait par ce seul fait qu'il n'est pas très au clair au sujet des incompatibilités partielles mais aussi, pour certaines, très profondes, entre les approches sociologiques qu'ont développées ces différents auteurs. De ce point de vue, une certaine homogénéité conceptuelle de l'analyse est souvent le signe que l'auteur a l'intelligence non seulement des concepts qu'il utilise mais encore, et surtout, du réseau qu'ils forment<sup>1</sup>.

On peut ajouter que lorsque le but est d'interroger la limite des concepts qu'on utilise, chercher à écrire en faisant preuve de cohérence conceptuelle est une consigne bien plus efficace que de se livrer à l'éclectisme notionnel. Bien souvent, les chercheurs,

1. Il est tentant de distinguer ici trois positions : le *monolinguisme*, consistant pour un sociologue à ne connaître et à n'utiliser qu'un seul cadre théorico-conceptuel ; l'*éclectisme linguistique*, consistant à emprunter à différents cadres théorico-conceptuels des éléments isolés sans assumer par conséquent la cohérence de ces cadres ; le *plurilinguisme*, enfin, consistant à savoir « parler » correctement le langage d'une multitude de cadres théorico-conceptuels (à la différence du monolinguisme), sans pour autant mélanger les syntaxes et les idiomes, lorsque l'on a décidé de parler, à telle occasion, dans telle ou telle langue (à la différence de l'éclectisme linguistique). C'est cette troisième position qui est défendue ici.

puisant d'abord dans une certaine bo te   outils conceptuels, s'en montrent   un moment donn  insatisfaits : il leur semble exister dans l'objet    tudier quelque chose que les outils dont ils disposent  chouent   appr hender avec suffisamment de justesse. La tentation est grande alors d'aller chercher dans une autre bo te l'instrument conceptuel qui fait d faut, f t-ce au prix d'un « bidouillage ». Or, une autre strat gie peut s'av rer beaucoup plus heuristique : c'est celle qui consiste   se demander, en premier lieu, si on a bien compris tous les usages possibles des outils de la bo te conceptuelle qu'on a commenc    utiliser. L'insatisfaction  prouv e peut en effet venir du simple fait qu'on ne mesure encore qu'imparfaitement ce dont les outils qu'on a commenc    utiliser, sont capables. Mais si, m me en fournissant un v ritable effort pour cerner les usages possibles des outils dont on dispose, la bo te s'av re finalement *r ellement* insatisfaisante par rapport   l'objet ? Dans ce cas, pourrait-on dire, les choses vraiment int ressantes commencent. Car s'ouvre pour le chercheur la possibilit  de critiquer l'insuffisance de la bo te. S'ouvre  galement, par l  m me, la perspective de proposer une modification de certains concepts existants dans cette bo te ou un d placement de leur sens, voire un enrichissement de la bo te par la cr ation d'un nouveau concept. Le tout est bien s r que cette d marche de r vision et d'invention conceptuelles ne soit pas gratuite, c'est- -dire qu'elle r ponde au besoin de pallier une d faillance *r elle* dans la capacit  des notions dont on dispose d j . Dans le cas contraire, les pairs seront fond s   d noncer du « jargonage », c'est- -dire une prolif ration de termes qui sont sans v ritable n cessit  pour r ussir   mener   bien l'enqu te qu'on s'est propos  de conduire.

En d finitive, r viser la signification de certains concepts ou en forger de nouveaux ne peut avoir de pleine justification *en sociologie* qu'  condition de pratiquer une approche empirico-conceptuelle. Il va de soi en effet que les chercheurs qui n'envisagent les concepts sociologiques que du seul point de vue th orique ou philosophique, et ne se retrouvent par cons quent jamais dans la situation d'avoir   les confronter   des donn es empiriques complexes, ne peuvent pas faire l'exp rience de ce que de tels concepts, face   certaines r alit s sociales, sont susceptibles de ne plus « marcher ». Il en va tout autrement pour les

sociologues qui mènent des enquêtes empiriques : pour eux, l'exploration des usages possibles et impossibles d'un concept est une *nécessité* qui provient de la difficulté à l'appliquer à un matériau qui, pour l'instant, lui apparaît rétif. C'est dire que, dans ce cas, la question de la cohérence conceptuelle ne peut jamais être dissociée de celle de l'ajustement des concepts à l'empirie<sup>1</sup>. Du point de vue des pratiques d'écriture, voilà qui explique l'effet désastreux, en sociologie, d'introductions « purement » théoriques et saturées de concepts, suivies d'un texte qui se consacre entièrement à la présentation de données empiriques et où tout concept est absent. Ce type de partition est contraire à l'idéal littéraire de la sociologie qui réclame tout au contraire un tissage continu des données empiriques avec les concepts qui servent à leur analyse.

### **La vérificabilité**

De cette conception empirico-conceptuelle de la sociologie, il n'est pas difficile de déduire une troisième propriété de l'écriture sociologique : elle doit ménager aux lecteurs un accès à des données empiriques. Ces dernières peuvent être rendues présentes dans le texte grâce à des extraits d'entretiens, la citation de documents d'archives, la présentation de notes d'observation ethnographique ou bien encore, l'emploi de dispositifs de représentation visuelle tels que les tableaux statistiques, les plans, les cartes ou les images<sup>2</sup>. Peu importe finalement, à compter du moment où le texte sociologique en est minimalement pourvu et où, par conséquent, il est capable de fournir des preuves empiriques de ce

1. On peut certes bâtir de manière abstraite des systèmes conceptuels cohérents : ils n'auront guère de valeur sociologique en soi, dans la mesure où leur rapport aux données empiriques n'aura pas été testé et où, de façon plus réthorique, leur mise au point elle-même n'aura pas procédé d'abord d'une analyse de données empiriques.

2. Sur le rôle de persuasion que jouent les dispositifs de représentation visuelle dans les textes de sciences sociales, voir Marc Relieu, « Du tableau statistique à l'image audiovisuelle. Lieux et pratiques de la représentation en sciences sociales », *Réseaux*, 1999, vol. 17, n° 94, p. 49-86.

qu'il avance et surtout de donner   son lecteur la possibilit  de juger par *lui-m me* de ces preuves et de la fa on dont elles ont  t  produites. Le r flexe consistant   rejeter en annexe le maximum de documents prouve souvent, de ce point de vue, qu'on n'accorde pas, dans l' criture du texte principal, la place qui devrait leur revenir aux  l ments empiriques de l'enqu te. De deux choses l'une en effet : soit les documents rejet s en annexe sont incapables de servir de support   l'analyse d velopp e dans le texte, et alors rien ne justifie qu'ils aient m me leur place en annexe ; soit ils en sont capables, et ils m ritent alors d' tre « remont s » au c ur du texte principal et d'y subir un traitement analytique en bonne et due forme.

En sociologie, il importe donc par-dessus tout que le mat riel empirique soit magnifi  et mis en valeur. Il doit  tre consid r  comme la richesse premi re du texte. Une richesse qu'il revient de faire appara tre au lecteur, en extrayant une   une les pi ces les plus remarquables dont on dispose et en d veloppant   partir d'elles des analyses qui feront scintiller leur valeur sociologique. Rien ne s'oppose, dans cette perspective,   ce qu'un article ou un chapitre commence par l'exposition d'un document d'archives, d'une sc ne observ e, d'un tableau statistique ou d'un extrait d'entretien, si ce mat riau peut aider le lecteur   entrer imm diatement dans le vif du sujet, c'est- -dire dans le type de r alit  sociale *probl matis e* qu'on entend  tudier. Plus globalement, il s'agit de lutter contre la tendance   attribuer aux donn es empiriques une fonction purement illustrative. Si l'on admet que le mat riel empirique doit  tre con u comme l'aliment constant de l'analyse, il faudra renoncer   l'id e de d velopper d'abord un propos g n ral puis de pr senter ensuite des donn es empiriques illustrant ce propos. Bien plus coh rent avec une d marche empirico-conceptuelle est le mode d'exposition inverse consistant   partir de donn es empiriques pour b tir le premier pas d'une analyse g n rale de l'objet  tudi , puis   pr senter de nouvelles donn es pour b tir un second pas, et ainsi de suite jusqu'  ce que soit apport  le point final de la d monstration qu'on a entreprise.

S'imposer au c ur de l' criture sociologique la mise en valeur de donn es empiriques a pour enjeu central de rendre le texte que l'on r dige, scientifiquement critiquable. S'il importe tant en effet que le lecteur puisse acc der par lui-m me, ne serait-ce que par-

tiellement, aux données empiriques sur lesquelles repose l'analyse, c'est qu'il doit avoir les moyens de juger par lui-même de la validité du lien que l'auteur a construit entre ces données et son analyse. Lorsque le lecteur ne se voit pas offert un accès minimal aux documents étudiés, aux chiffres produits ou aux interviews recueillies, et en est donc réduit à croire le sociologue sur parole, sa possibilité d'exercer un jugement critique sur l'ensemble de la démarche se trouve très limitée. Comment savoir si les données ont été correctement interprétées dès lors qu'il n'y a plus aucun moyen de les *opposer* à l'interprétation proposée par l'auteur ? Donner au lecteur le pouvoir de critiquer scientifiquement ce que l'on a écrit, c'est donc d'abord lui frayer un accès direct et propre aux éléments empiriques sur lesquels on a bâti son analyse<sup>1</sup>. Cela se traduira par le souci de rendre apparent, à l'intérieur du texte, l'existence de deux ordres de discours : celui du matériel empirique et celui de son analyse, démarqués visuellement par des moyens typographiques et formels – usage systématique des guillemets pour citer un document ou un entretien ; recours à des encadrés ou à des changements de disposition et d'interlignage pour reproduire certains documents, notes d'observation ou extraits d'entretien ; utilisation de tableaux ou de graphiques présentant des pourcentages dans leur intégralité (par opposition à une citation de chiffre isolé qui ne permet pas au lecteur de développer ses propres interprétations), etc. Moins ces techniques de séparation et de mise à disposition sont respectées, plus le discours sociologique perd en vérifiabilité et partant, en scientificité.

ENCADRÉ 2

« *Il dit qu'il a un capital culturel peu élevé* »

Exercice : comparer les deux présentations suivantes. En quoi la seconde est, au plan formel, plus scientifique ?

Présentation 1 :

L'un de nos interviewés, Jean-Luc D..., 34 ans, nous dit qu'il a un capital culturel peu élevé. Il évoque comment il arrive à gérer l'infériorité symbolique

1. Pour des réflexions allant dans ce sens, dans le cas de l'anthropologie, voir Dan Sperber, *Le savoir des anthropologues*, Paris, Hermann, 1982.

qu'il ressent par rapport   ceux de ses coll gues qui « ont fait beaucoup d' tudes » : sa strat gie, nous explique-t-il, consiste   red finir syst matiquement son r le professionnel   travers la notion de « feeling », ce qui est le meilleur moyen qu'il a trouv  pour rationaliser son handicap.

Pr sentation 2 :

Jean-Luc D..., 34 ans, t moigne : « Ici, presque tout le monde a bac + 5, except  moi. Moi, je suis pas all  plus loin que le bac dans mes  tudes. J'ai pas eu cette chance. Alors, c'est vrai qu'ici, il y en a qui ont beaucoup lu, qui savent beaucoup de choses. Ils ont fait beaucoup d' tudes,  a, c'est s r. Mais quand ils sont devant un probl me pratique tr s simple, ils vont te sortir des conclusions ridicules. Dans le monde du business, c'est le feeling qui compte, c'est  a qui compte le plus. Y a pas besoin d'avoir fait Polytechnique pour  tre bon dans les affaires ! » Il appar it ici que le fait de disposer d'un capital culturel moins  lev  que celui de ses coll gues conduit cet interview    red finir son r le professionnel   partir de crit res comme le « feeling ». Ce travail de red finition lui permet de rationaliser son « handicap » au sein de la communaut  de travail.

D s lors que l'on reconna t qu'un acc s minimal du lecteur au mat riel empirique est ce qui garantit la v rifiabilit  du discours sociologique, force est  galement d'admettre que pour que cette v rifiabilit  soit compl te, le lecteur doit en outre pouvoir acc der aux *conditions* dans lesquelles le mat riel pr sent  fut recueilli. Trop souvent, fournir des pr cisions sur les aspects m thodologiques du recueil des donn es comme sur les sources utilis es est vu comme un exercice formel ou comme un pointillisme inutile. C'est ne pas r aliser que c'est   ce niveau, d'abord, que se joue la possibilit  pour les pairs d'exercer une critique scientifique et ainsi d'attribuer   un texte, par les modalit s m mes dont il accepte de se soumettre   l'exercice critique, le statut de travail sociologique   part enti re. De m me qu'un texte d'historien qui analyserait des documents sans jamais indiquer leur origine perdrait imm diatement tout cr dit scientifique, de m me un texte de sociologue, qui tairait ses sources et la mani re dont le mat riel qu'il exploite a  t  rassembl .

## L'intertextualit 

Les textes sociologiques qui ne comportent pas de r f rences bibliographiques, ou dans la bibliographie desquels ne figurent que des r f rences extra-sociologiques, sont-ils vraiment des textes sociologiques ? L'une des caract ristiques importantes des travaux scientifiques est en effet qu'ils s'obligent   faire appara tre *explicitement*, par le biais d'une bibliographie mais aussi par celui de r f rences infrapaginales ou de renvois dans le corps m me du texte, leurs liens multiformes avec d'autres textes scientifiques – une exigence qui ne s'impose pas dans les textes des romanciers ou des po tes. L' criture sociologique ne d roge pas   la r gle. Elle aussi se pr sente comme un effort pour prendre position   l'int rieur d'un espace intertextuel. On peut y voir une fa on de souligner que les progr s de la pens e sociologique sont toujours une  uvre collective – une  uvre impossible   mener sans les apports, les  checs et les critiques d'autres chercheurs. Une mani re  galement de rappeler qu'un texte sociologique n'a de pertinence, d'actualit  et d'impact qu'en vertu de sa position structurale par rapport   un ensemble d'autres textes qu'il vient confirmer, r futer ou d caler. Mais aussi une fa on, pour chaque chercheur, d'affirmer son respect pour la propri t  intellectuelle dont ses coll gues comme lui-m me peuvent vouloir b n ficier sur les travaux qu'ils ont produits : d s lors qu'un sociologue utilise abondamment les travaux d'un de ses pairs sans jamais le citer explicitement, le plagiat n'est en effet jamais tr s loin<sup>1</sup>.

L'intertextualit  entra ne que, comme toute  criture scientifique, celle de la sociologie tend   entretenir une relation duale

1. C'est dire l'enjeu que constituent les pratiques de signature du texte sociologique : elles permettent   l'auteur d'apposer sa marque personnelle sur une formulation, un concept ou un r sultat qui devront dor navant lui  tre imput s par ceux qui en feront usage dans leurs propres textes – c'est l , du moins, une attente morale, sinon juridique. Mais ces pratiques de signature sont aussi, en raison m me de cet enjeu d'attribution, g n ratrices de tensions et parfois m me de conflits entre chercheurs. Voir sur ce point, David Pontille, *La signature scientifique. Une sociologie pragmatique de l'attribution*, Paris, CNRS  d., 2004.

avec la critique : d'une part, elle est fond e en permanence, on l'a dit, sur l'anticipation de la critique des pairs ; d'autre part, elle tend    tre elle-m me un lieu d'exercices critiques   l' gard des  crits de certains pairs. D'un texte sociologique, il est attendu en effet qu'il sache de lui-m me se situer au sein de la litt rature sociologique et formuler ses convergences, mais aussi ses  carts, vis- -vis d'autres travaux. Le type de comp tence requise alors de son auteur est une capacit    faire appara tre des liens pertinents entre son enqu te et des  tudes qui la pr c dent, dont elle peut s'inspirer, y compris sur le mode du contre-exemple. C'est aussi une facult    critiquer de mani re argument e, pr cise et claire, les travaux dont on se distancie, sans caricaturer ce qu' taient les intentions ou la d marche m thodologique de leurs auteurs. Une fois encore, le sociologue est invit    anticiper la critique en retour dont sa propre critique du travail d'autrui pourra faire l'objet, si elle appara t aux pairs excessive, mal inform e ou partisane. Car de m me qu'il peut se discr diter aux yeux de son public s'il ne se r f re jamais aux travaux d'autrui ou si ses r f rences ne s'accompagnent d'aucun effort critique – ne signalant que l'existence de ces travaux, jamais leurs limites –, de m me,   l'inverse, pourra-t-il se voir reprocher de ne pas rendre justice aux travaux qu'il cite, s'il les critique de mani re inexacte ou en n'admettant pas honn tement leurs apports. Faire compara tre le travail d'autrui dans le sien propre requiert ainsi de savoir mettre en avant ce que cet autre, dont on ne partage  ventuellement ni les postulats, ni la m thodologie (et vis- -vis duquel, parfois, nous oppose une inimiti  personnelle), a dit que l'on reconna t valide scientifiquement.

Les sociologues qui ne jouent pas ce jeu de la critique raisonn e et pr f rent d velopper des strat gies de boycott (refus de citer un adversaire), de discr dit (pr sentation r ductrice ou tronqu e de ses apports) ou de s duction (citation de complaisance), servent sans doute beaucoup mieux leurs int r ts personnels que ceux de la sociologie. Il est vrai qu'ils sont rarement rappel s   l'ordre institutionnellement – sauf parfois par la revue qui les publie ou par le jury de th se qui examine leur travail. Ils n'en encourent pas moins, cependant, des sanctions r putationnelles,   travers lesquelles des cat gories morales comme l'honn tet  intellectuelle ou le courage sont rappel es   leur d triment. Est sou-

vent d nonc e  galement, sur ce mode informel, la tendance, particuli rement notable chez les sociologues d butants,   emplir son texte de r f rences laudatives ou extasi es   un auteur ou   utiliser certains de ses propos en tant qu'arguments d'autorit , dont l'infailibilit  va de soi. Ce genre d'usage de la citation peut pr ter   sourire, tant il s'av re contraire   tout esprit scientifique, ayant plus   voir avec l'admiration religieuse ou le dogmatisme qu'avec la posture de distanciation qui sied   la sociologie. De m me, pourra  tre jug  p nible le proc d  consistant   saturer la bibliographie pr sent e   la fin de son travail de r f rences dont aucun usage n'a  t  fait dans le corps du texte – autant de r f rences « mortes » dont l'emploi d coratif trahit le souci de conformisme de l'auteur plut t que sa ma trise des textes qu'il invoque. Ainsi, si les pratiques de citation  chappent parfois   toute r gulation institutionnelle (mais ce n'est pas toujours le cas), du moins n' vitent-elles pas en g n ral les sanctions diffuses qui s'attachent, par la raillerie et le d nigrement,   la r putation des auteurs. En cela, ces pratiques rel vent typiquement du domaine de la morale professionnelle des sociologues.

### **Une  criture d politis e ?**

L' criture sociologique est fond e sur une censure : les textes sociologiques ne doivent pas  tre « normatifs », entend-on souvent dire. Mais que signifie au juste une telle formule ? On invoque g n ralement, pour l' clairer, la fameuse distinction web rienne entre « rapport aux valeurs » et « jugement de valeurs ». L' criture sociologique, dit-on, se doit d'objectiver le rapport des agents sociaux aux valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent plut t que de porter sur ces agents, ou leurs pratiques, des jugements. La notion de « neutralit  axiologique » (*Wertfreiheit*) est cens e r sumer cette attitude m thodologique d'indiff rence  thique   l' gard des comportements et des croyances des agents sociaux.

Certains chercheurs ont d clar  la neutralit  axiologique un mythe inaccessible et d'autres ont ajout  qu'il n' tait pas m me

souhaitable d'y acc der. Inaccessible, absolument parlant, peut- tre, mais il n'en demeure pas moins qu'on peut la consid rer comme un id al r gulateur de l' criture sociologique et adopter   son  gard une approche r aliste, c'est- -dire gradualiste : non plus la penser en termes de tout ou rien mais en termes de plus ou moins. On dira alors que moins un texte manifeste   ses lecteurs une  criture axiologiquement neutre, moins il leur devient ais    reconnaître comme  tant scientifique.

ENCADR  3

« *Malheureusement...* »

Exercice : r crire le texte ci-dessous pour y r tablir un minimum de neutralit  axiologique et le rendre ainsi formellement plus scientifique.

« Les chiffres montrent que malheureusement, les Franais lisent de moins en moins de livres et regardent de plus en plus la t l vision. Le recul des "gros lecteurs" est tr s net parmi les cadres et les professions lib rales. Un motif d'espoir peut sembler venir des femmes des classes populaires puisque la proportion d'entre elles qui ont lu un livre a augment  depuis la fin des ann es 1960. Mais ce sont h las les genres litt raires mineurs, les romans "roses" et les livres de cuisine qui progressent au sein de cette population, et non pas les  uvres relevant de la v ritable litt rature ou les ouvrages ayant un contenu intellectuel r el. Il est tout aussi navrant, dans ce contexte, de constater que les gros consommateurs de t l vision (ceux qui la regardent plus de trois heures par jour) sont plus de huit fois sur dix des personnes qui n'ont pas de dipl me sup rieur au bac. »

Il n'est pas certain qu'au final, ceux qui plaident pour le renoncement   la neutralit  axiologique dans l' criture sociologique rendent un si grand service aux causes morales et politiques qu'ils entendent d fendre. Il se pourrait en effet qu'un travail de sociologie soit d'autant plus utile au d bat public, et notamment   la lutte contre les injustices sociales, qu'il a fait l'effort de respecter toutes les exigences de la d marche scientifique – ce qui implique, notamment, de ne pas pr juger de ses r sultats au nom d'une sorte de « politiquement correct » militant. Combien de travaux de sociologues b tis sur le m lange des genres avec le militantisme ne font-ils que se contenter de mettre en forme savante la pens e militante du moment ? Ils se condamnent de ce

fait à n'être que très faiblement innovants et à ne pas apporter grand chose de spécifique et de neuf au débat public. Ils conduisent finalement à se demander à quoi sert la sociologie, si ce qu'elle a à dire ne diffère pas de ce que la critique sociale ordinaire est largement en mesure de produire par ses propres moyens.

Pour qui croit un tant soit peu à la sociologie et à son intérêt, au final, pour aider à la lutte contre les injustices sociales, force est donc d'admettre et surtout de *défendre en actes* la différence stylistique irréductible de cette science d'avec les discours militants. Tel est le véritable sens de l'idée de « neutralité axiologique » chez Max Weber. Elle n'a jamais consisté, pour lui, en la prohibition pure et simple de tout jugement de valeur ou en la renonciation du chercheur à toute perspective politique et morale sur le monde social qu'il habite – choses au demeurant parfaitement impossibles, Weber en était évidemment parfaitement conscient. Elle signifie plutôt le refus de l'indistinction savamment entretenue entre compréhension et explication des phénomènes socio-historiques d'une part, et critique politique de ces phénomènes d'autre part. C'est seulement, en d'autres termes, contre la « confusion des problèmes » que Weber s'est élevé avec véhémence, désapprouvant qu'on « noie dans la même et froide absence de tempérament la constatation de faits empiriques et l'invitation à une prise de position pratique devant les grands problèmes de la vie »<sup>1</sup>. L'éthique professionnelle du sociologue et par conséquent, l'idéal esthétique guidant ses manières d'écrire, devaient être, selon lui, de maintenir l'« hétérogénéité des deux sphères », celle de l'analyse et celle de la critique. C'est là, disait-il, un « devoir de probité intellectuelle »<sup>2</sup>. Rien ne l'exaspérait davantage que « cette singerie d'une apparente "neutralité axiologique" »<sup>3</sup> à travers laquelle certains de ses collègues portaient des jugements normatifs sous couvert de ne pas en porter. D'où sa conclusion : « Tout cela tend à inviter le professeur qui croit ne

1. Max Weber, « Essai sur le sens de la "neutralité axiologique" dans les sciences sociologiques et économiques », *Essais sur la théorie de la science*, 1<sup>re</sup> éd., 1917, Paris, Pocket, 1992, p. 368.

2. *Ibid.*, p. 369.

3. *Ibid.*, p. 374.

pas pouvoir renoncer   faire des  valuations pratiques, de les *pr senter clairement* comme telles   ses  l ves et surtout   *lui-m me*. »<sup>1</sup>

Depuis les origines de la sociologie, les tentatives de brouillage de la diff rence entre  critures sociologiques et militantes n'ont pas manqu . Elles consistent le plus souvent   faire passer des indignations pour des arguments scientifiques et   substituer aux d monstrations logiques, les condamnations morales. Il revient aux sociologues de montrer, par leurs fa ons d' crire, qu'ils refusent d'entretenir ce genre de confusions des registres.  crire de la sociologie doit se concevoir en ce sens comme un acte  minemment politique et moral : non parce qu'il s'agirait de formuler, dans ce type de discours, ses opinions politiques et de promouvoir ses croyances morales mais tout au contraire parce qu'il s'agit de montrer, en actes, qu'on revendique une articulation *propre* entre analyse sociologique et critique politique. Quelle peut  tre cette articulation ? Dans l'essentiel du texte sociologique, elle consistera   s'imposer comme id al d' criture le respect de la plus grande neutralit  axiologique possible – ce qui revient   fournir un effort constant pour saisir le rapport aux valeurs des acteurs au lieu de juger leurs pratiques. Puis dans un autre espace du texte, clairement d limit  – par exemple, un post-scriptum –    voquer les cons quences politiques et les implications morales des analyses qui ont  t  men es<sup>2</sup>. Le syst me des post-scripta normatifs est une fa on, sans doute pas la seule, de donner   son lecteur une indication claire de l'articulation. Elle rejoint le souci web rien de signaler nettement au lecteur, et   soi-m me, « o  et quand cesse la recherche r fl chie du savant et o  et quand l'homme de volont  se met   parler »<sup>3</sup>.

1. *Ibid.*, p. 378-379, soulign  par l'auteur.

2. Marcel Mauss fut l'un des premiers   imaginer ce dispositif textuel dans son fameux *Essai sur le don* qu'il conclut par des « Conclusions de morale » s par es de l'essai proprement dit. Voir M. Mauss, *Essai sur le don*, Paris, PUF, 2007 [1924].

3. Max Weber, « L'objectivit  de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », *Essais sur la th orie de la science, op. cit.*, p. 132.

### **Le choix de la clart **

Ind niablement, l'adage de Boileau selon lequel « ce qui se con oit bien, s' nonce clairement » peut se voir reconnaître en sociologie une certaine justesse, mais c'est   la condition de ne pas s'imaginer que des pens es sociologiques claires pr existeraient   l'acte de leur  criture. Aussi le mot de Boileau m riterait-il d' tre reformul  : «   mesure que quelque chose s' nonce plus clairement (par et dans l' criture), il se con oit mieux. » La clart  dans l'expression reste donc bien le signe qu'un texte est achev  et qu'une pens e est aboutie. Cependant, cette clart  ne se donne jamais du premier coup : elle r sulte d'un patient travail de r  criture et de reprise du texte initial, qui est indissociablement un lent processus d'autoclarification de la pens e de son auteur. Plusieurs formulations possibles se combattent encore : il faut   l'auteur choisir la plus claire et sacrifier l'autre. Des confusions ou des ambigu t s, ici ou l , demeurent : il faut les lever au profit de formulations plus simples et plus directes. Il faut rayer les mots inutiles. Il faut all ger les phrases pour n'en garder que ce qui est absolument essentiel   la d monstration. Il faut  ter un   un adjectifs, adverbes et incises qui rendent subtil ou exhaustif ce qui n'a pas besoin de l' tre pour parvenir   r soudre l' nigme. Telle est l'attitude qui m ne   produire un texte sociologique plus clair, plus lisible et plus accessible non seulement aux lecteurs mais aussi, et d'abord,   son auteur.

Comme nous avons tent  de le sugg rer, le travail de r  criture et de clarification permet au sociologue de comprendre progressivement quelles sont les intentions exactes qui l'animent : s'agit-il bien pour lui de r pondre   une v ritable  nigme ? Si oui, laquelle ? Et la r ponse sera-t-elle apport e par une v ritable enqu te ? Mais tout aussi bien, ce travail de r  criture lui permet de saisir quelle est l'assise du langage scientifique qu'il emploie (le choix des concepts est-il coh rent th oriquement et ajust  empiriquement ?) ; quel est le niveau de v rifiabilit  de son discours (des donn es empiriques sont-elles correctement fournies aux lecteurs ? Pr cise-t-on comment elles ont  t  recueillies ?) ; quel est le

positionnement de son travail par rapport   d'autres (quelles dettes sont rendues et quelles critiques sont adress es   l' gard des travaux sociologiques pr existants ?) ; et enfin, quelle articulation y est privil gi e avec le militantisme (l'id al r gulateur de la neutralit  axiologique est-il accept  ? dans quelle mesure est-il mis en  uvre ?). C'est en cherchant    tre toujours plus transparent sur ces diverses questions vis- -vis de ses lecteurs que le sociologue parvient    tre toujours plus *au clair* vis- -vis de lui-m me.

Mais, apr s tout, pourquoi faudrait-il   ce point privil gier la clart  et la claire conscience de ce que l'on fait ? Pourquoi laisser dans l'ombre, le flou et la mauvaise foi le maximum de dimensions du texte ne serait-il pas une strat gie  galement l gitime ? C'est ici qu'il faut rappeler cette propri t  essentielle de l' criture sociologique, dont nous sommes partis : l' preuve du jugement des pairs. La recherche de clart  n'a en effet pas d'autre justification que celle de rendre le texte toujours plus r sistant   cette  preuve. Bien entendu, il est toujours possible d'anticiper la critique des pairs en se r fugiant derri re des murs d'impr cision, des paravents de subtilit s, des barricades de sous-entendus et d'implicites, des rideaux de figures de style, tout en multipliant les citations de complaisance pour attendrir les assaillants. Mais ces moyens de masquer ses insuffisances sont d risoires et ne tromperont personne, si du moins – car tout est l  – les institutions scientifiques fonctionnent correctement<sup>1</sup>.   l'inverse, viser la clart  dans l' criture sociologique est une fa on d'assumer, et m me d'attendre avec impatience, l' preuve de la critique des pairs, en faisant siens les seuls crit res qui *doivent* servir   leur jugement. Le choix d' tre clair ne garantit donc nullement au sociologue qu'il produira des v rit s sociologiques. Mais il l'assure que ses pairs disposeront de tous les  l ments dont ils ont besoin pour  valuer si tel est le cas.

1. Comme l'a bien montr  L o Strauss, c'est le propre des  critures en r gime d'oppression – *i. e.* lorsque nulle institution n'est autonome du pouvoir politique – que de recourir   l'arme du sous-entendu, des subtilit s et de l'esot risme (L o Strauss, *La pers cution et l'art d' crire*, 1<sup>re</sup>  d., 1941, Combas,  d. de l' clat, 2003). Dans les r gimes politiques d mocratiques, ceux o  existent des espaces scientifiques autonomes, avancer « masqu  » perd toute justification et devient m me une faute. C'est en quoi rechercher la clart  dans l' criture est un geste  minemment politique : c'est affirmer en actes l'existence d'un espace scientifique ind pendant du pouvoir politique.